

Collège Jean-Marie Lonné Hagetmau

Diaporama d'informations 4^{ème}

2020-2021





L'année de quatrième:

une année importante pour une scolarité au collège dans de bonnes conditions.

Une année où il est nécessaire de travailler régulièrement et très sérieusement pour réussir au mieux. On note souvent un relâchement, parfois préjudiciable pour la suite de la scolarité.

Une année où les parents ont toujours un rôle majeur pour aider et accompagner leur enfant aux côtés des professeurs et personnels du collège.

Des droits pour les élèves mais aussi des devoirs :

Un travail sérieux et régulier ;

Le respect des locaux et du matériel ;

Le respect de tous les adultes de l'établissement et de ses camarades



Le collège Jean-Marie Lonné

446 élèves et 21 classes

446 élèves répartis en 17 classes + 4 classes de SEGPA.

39 enseignants

24 personnels non enseignants dépendant du ministère de l'Education Nationale
(direction, services administratifs, service médico-sociaux, vie scolaire, AESH)

9 personnels non enseignants dépendant du conseil départemental.



Année Scolaire 2020 - 2021

■ Suivi des classes:

- 1 Principale, Mme Casaban (classes de 4.4 et 4.5)
- 1 Principal adjoint, M. Marque (classes de 4.2 et 4.3)
- 1 Directeur adjoint de SEGPA, M. Arrieta (classe de 4.1)
- 1 Professeur principal : Mme Mary (4.1), M. Buquet (4.2), Mme Laffargue (4.3), Mme Arreule (4.4) et Mme Henriques (4.5)
- 2 coordonnatrices d'ULIS : Mmes Klein et Monnier
- 1 Equipe de Vie Scolaire (une CPE, Mme Bru, et des assistantes d'Éducation) ; chaque classe a une AED référente
 - 1 psychologue de l'éducation nationale, Mme Guironnet
 - 1 Infirmière , Mme Mallet et 1 Assistante Sociale, Mme Casabonne

■ Lien Collège-Familles:

- Carnet de liaison
- Site du collège
- Pronote
- RDV individuel

Le carnet de liaison: *passport*

L'élève doit toujours l'avoir sur lui.

C'est le lien PERMANENT entre le collège et la famille.

Vous devez le contrôler TOUS les soirs et SIGNER chaque information inscrite.

Des pages de correspondance entre le collège et la famille

Coupons détachables : Absences – Retards

Tableaux : Demandes de rendez-vous - Documents transmis - Inaptitude
Ponctuelle en sport

Charte de la laïcité – règlement intérieur



PRONOTE

Depuis n'importe quel ordinateur vous pouvez consulter par Internet :

- Les informations générales
- Les notes de votre enfant (+ bulletins)
- Les devoirs à faire (cahier de texte) et le contenu des cours
- Les professeurs absents
- Les absences et retards de votre enfant
- Les punitions et les sanctions
- L'emploi du temps et ses modifications

Un code vous a été attribué et envoyé.

Vos enfants ont également eu leurs propres identifiants.



Les horaires

■ Matin

- Ouverture du portail : 8h15
- M1 : 8h40 – 9h35 (8h30-9h25 le mercredi)
- M2 : 9h35 – 10h30 (9h25-10h20 le mercredi)
- Récréation : 10h30 - 10h50 (10h20-10h40 le mercredi)
- M3 : 10h50 – 11h45 (10h40 – 11h35 le mercredi)
- M4 : 11h45- 12h40 (11h35-12h30 le mercredi)

● Après-Midi

- S1 : 13h15 - 14h10
- S2 : 14h10 - 15h05
- Récréation : 15h05 - 15h20
- S3 : 15h20- 16h15
- S4 : 16h15 - 17h10

Fermeture du collège 17h15 (12h30 le mercredi)

La sécurité

■ Une préoccupation majeure

- Pour réussir un élève doit se sentir en sécurité
- Une vigilance particulière face au harcèlement :
 - De la part de tous (professeurs, personnels, vie scolaire...)
 - Une réponse adaptée (protocole)
- Des référents disponibles : professeur principal, infirmière, assistants d'éducation, direction, camarades...

■ Vigipirate

- Une attention dans et aux abords du collège
- Des exercices réguliers
- Une sensibilisation et une formation des élèves (PSC 1)

■ Protocole sanitaire

- Un protocole propre à l'établissement et calqué sur le protocole national du 29 août
- Des contraintes importantes pour la sécurité de tous



Le site du collège

Toutes les informations concernant la vie du collège sont accessibles sur le site du collège à l'adresse :

<http://webetab.ac-bordeaux/college-jean-marie-lonne/>

Vous y trouverez des photographies, des vidéos, des informations et des liens utiles avec l'éducation nationale ainsi que les organismes et associations partenaires de l'établissement.



La demi-pension

Le service de demi-pension fonctionne les :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
(Forfait de 4 jours)

Paielement par trimestre échu

(après calcul des bourses et remise d'ordre pour le trimestre)

Coût annuel : 388,80 euros

Coût au ticket : 4,02 euros

Les horaires de la classe de 4ème

Enseignements	Cycle 4		
	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total	22 + 4 h par niveau		



Le fonctionnement en 4ème

Des groupes à effectifs réduits en technologie

Des options : Latin (2h/semaine), chorale (1h/semaine)

Une assistance pédagogique pour les élèves fragiles, à la demande ou sur désignation des professeurs

La possibilité de s'orienter en fin de 4^{ème} vers une 3^{ème} prépa-métiers, en lycée professionnel

Passage de l'ASSR1 (sécurité routière) qui permet de passer le BSR e auto-école

Un voyage au ski en mars 2021 (sous réserve des conditions sanitaires)



Une continuité pédagogique

Avec le programme « Devoirs faits » et l'aide pédagogique

Avec le Quart d'heure de lecture

A travers les parcours :

- Parcours Avenir
- Parcours citoyen
- Parcours éducatif artistique et culturel
- Parcours santé



Les sorties

Des sorties peuvent être proposées par les enseignants dans un but pédagogique.

Sorties obligatoires : gratuites, dans le temps scolaire.

Sortie facultative : hors temps scolaire, payante.

Voyage des 4ème à la montagne.

Les temps forts

- Lundi 23 novembre 2020 et jeudi 4 février 2021:
Rencontre équipes Professeurs/Parents
(sous réserve des conditions sanitaires)
- Du 2 au 10 novembre 2020 :
Conseil de classe de mi-semestre et envoi de l'appréciation
et de conseils aux parents
- Mi janvier 2020 :
Conseil de classe de fin de premier semestre
- Mi juin 2020 :
Conseil de classe de fin de second semestre

Les représentants de parents d'élèves

Des élections de représentants de parents d'élèves auront lieu le **vendredi 9 octobre 2020**.

Les parents élus siègeront

- au Conseil d'administration
- à la Commission Permanente
- À la commission éducative
- au Conseil de Discipline
- à la Commission d'Hygiène et de Sécurité
- au Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)



Les représentants de parents d'élèves

Deux représentants des parents d'élèves par classe participent également aux **conseils de classe** chaque trimestre.

Les volontaires peuvent contacter une des deux associations présentes au collège :

l'APE : apehagetmau@gmail.com

la FCPE : hagetmaufcpe@gmail.com